tandis que les *Black Muslims* changeaient leur attitude générale à la mort de leur leader, Elijah Muhammad (1975), sous la direction de son fils Warith Deen Muhammad qui, sous l'influence de Malcolm X, décidait de reconcer à une politique de ghetto contestataire pour exiger une société américaine religieusement pluraliste. Le chap. v (103-116) est consacré aux conflits interreligieux / interculturels qui se sont manifestés autour des 950 mosquées construites dans le pays : la loi a toujours protégé la « propriété religieuse » tout en tenant compte des légitimes contestations mais en démontrant sa fermeté contre les agressions racistes ou fanatiques. Il est vrai que, si la *Federation of Islamic Associations of the United States and Canada* (fondée en 1953) visait à la solidarité entre ses membres (cf. Coran 3, 103), celle qui lui succéda en 1982, la *Islamic Society of North America*, tendait à l'affirmation sociale de « la meilleure communauté que Dieu ait jamais suscitée pour les humains » (cf. Coran 3, 110). Et c'est pourquoi le chap. vi (117-133) s'étend sur les problèmes soulevés par la multiplication des mosquées dans les quartiers suburbains où, les exigences de l'environnement architectural et convivial une fois acceptées, il est possible d'assurer une insertion pacifique des signes extérieurs de rassemblement et de rayonnement des communautés musulmanes locales. Ce faisant, celles-ci passent d'une tendance à l'isolationnisme qui privilégie la distinction et l'identité, à une politique d'accommodement qui utilise tous les moyens de droit pour se faire respecter et respecter les autres dans le cadre des libertés religieuses et civiles qui sont garanties par l'État. C'est là, en bref, le sens du chap. vii (135-139) qui souligne que ces communautés musulmanes, désormais composées de citoyens américains, sont donc à un carrefour où il leur faut bien choisir les voies d'une insertion constructive dans la société civile des États-Unis.

On ne peut que louer l'A. pour la précision de son information, grâce à l'analyse de nombreux cas d'espèce et de la jurisprudence des tribunaux à leur sujet, et pour l'abondance des notes et des références bibliographiques (141-187; 189-207). Il serait souhaitable que des recherches similaires soient poursuivies dans le cadre des divers pays de l'Europe occidentale : la recherche scientifique pourrait alors y aider la société civile et les instances administratives, en même temps que les immigrés, à réaliser enfin une harmonie renouvelée du corps social dans la diversité des cultures et des religions.

Maurice Borrmans
(PISAI, Rome)

Chahla Chafiq, Farhad Khosrokhavar, *Femmes sous le voile face à la loi islamique.* Éditions du Félin, Paris, 1995. 240 p.

Cet ouvrage à deux voix, écrit par deux sociologues spécialistes de l'Iran, analyse la condition des femmes dans le monde musulman actuel à partir d'une de ses dimensions, à la fois la plus visible et la plus controversée, qui est celle du voile. En effet, depuis la révolution iranienne et l'extension des mouvements islamistes au Maghreb, au Machrek, en Indonésie,

BCAI 14 (1998) Ch. Chafiq F. Khosrokhavar: Femmes sous le voile face à la loi islamique, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

au Pakistan, au Bengladesh et en Turquie, la place de la femme est devenue un enjeu politique majeur, et le port du voile un symbole d'appartenance à la communauté musulmane, un modèle d'identification à un islam considéré comme seul authentique, pur et conforme aux prescriptions coraniques. Néanmoins, la diversité des images qu'offrent aux regards les femmes musulmanes contemporaines, qu'elles soient voilées, « *mal voilées, différemment voilées ou non, traditionnelles ou occidentalisées* », suscite interrogations, débats et réflexions. Cette réalité complexe, qui sous-entend une adhésion à des modèles différents, aux significations multiples selon les catégories sociales et les contextes politiques, constitue l'objet de cette étude.

Par ce titre : « *Sous le voile, face à la loi islamique* », les auteurs entendent poser le problème d'un nouveau rapport au politique, à la modernité, à l'individu et à la gestion du corps, imposé arbitrairement à l'ensemble des sociétés musulmanes en proie à l'islamisme, et dont les femmes sont directement victimes. La problématique de l'ouvrage s'appuie sur l'expérience iranienne comme modèle de référence. Au-delà d'une différenciation dans les méthodes d'approche utilisées par les auteurs pour traiter de la question des femmes à travers le voile, l'accord est sans réserve pour dénoncer la faillite du système, au niveau socioculturel. Tous deux soulignent l'incapacité de l'islamisme à résoudre les conflits majeurs que rencontrent les sociétés musulmanes d'aujourd'hui, dont le problème de l'émancipation de la femme, idéologiquement lié à la modernité. Bien au contraire, quand il prend le pouvoir comme en Iran, il les aggrave en procédant à une déconstruction de la réalité, à un dévoiement des idéaux de l'islam, à une « *démodernisation répressive* », voire à une dépersonnalisation brutale des individus. La preuve en est cette mise en spectacle réservée au corps de la femme, qui sous-entend une diabolisation de celle-ci dans l'esprit de ses détracteurs.

La première partie, rédigée sous la responsabilité de Chahla Chafiq et intitulée : « *Images et condition de la femme dans le monde musulman* », est un rappel fort judicieux des fondements de la Loi islamique et du patriarcat à partir de sources telles que le Coran, la charia et les hadiths. L'auteur insiste sur le rôle essentiel de la famille dans la structure de la *umma*, ainsi que sur celui du père qui édicte la Loi, mettant en évidence la minorisation des femmes dans ces sociétés traditionnelles. Cette partie-ci est plutôt descriptive, à l'inverse de la seconde, davantage analytique et interprétative, sous la plume de Farhad Khosrokhavar, et sous le titre : « *Les femmes, le voile et l'islamisme.* » L'enchaînement des deux parties est intéressant : bilan d'un constat sur *l'unicité de la Loi*, sans omettre cependant les spécificités et la diversité des situations, dans des contextes politiques aussi différents que le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et l'Indonésie. Suit une analyse très subtile de l'islamisme, à travers la question des femmes et du voile, comme réponse négative à la modernité, avec pour corollaire, le repli identitaire et sécuritaire sur une Tradition, totalement dévoyée au niveau symbolique.

L'intérêt de la première partie réside dans les informations livrées par l'auteur dans un chapitre consacré aux femmes iraniennes et à l'échec du système. L'auteur a choisi délibérément de frapper les consciences. Elle livre des faits et événements de type journalistique qui montrent bien la résistance des femmes iraniennes, y compris jusqu'à la mort et au sacrifice de soi (immolation, défenestration, suicides) mais qui font, dans le même temps, ressortir avec plus d'acuité la barbarie du régime iranien à l'égard de la gent féminine. Les exemples qu'elle

BCAI 14 (1998) Ch. Chafiq F. Khosrokhavar: Femmes sous le voile face à la loi islamique, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

multiplie par-delà les groupes sociaux et les tranches d'âge sont autant d'« *impasses* » qui condamnent, sans appel, un régime dont on se demande si la misogynie ne constitue pas l'axe idéologique prioritaire. Le dernier chapitre, certes intéressant mais un peu décalé par rapport à l'ensemble, est axé sur deux figures de femmes en rébellion contre la Loi islamique, contre le système social et politique fondé sur le pouvoir et l'autorité patriarcale. Toutes deux ont choisi d'écrire pour dénoncer les injustices et rompre le silence qui entoure les femmes. Elles proclament leur identité en tant que « sujets » réclamant un statut égalitaire et s'affirmant comme individus libres et autonomes. Il s'agit de Taslima Nasreen, que l'auteur compare à Salman Rushdie et de l'Égyptienne Nawal El-Saadawi. L'une a été condamnée à mort par une *fatwa* islamique au Bangladesh et contrainte à l'exil pour ses écrit « blasphémateurs ». L'autre a fait de la prison pour ses engagements féministes et son militantisme marxiste. Dans les deux cas s'est élevée la voix de la révolte contre les discriminations sexuelles imposées par l'islam, en faveur des droits des femmes et pour la liberté d'expression par l'écriture et la parole. Elles se sont confrontées à l'opposition farouche des tenants d'un islam intégriste et la réponse fut à chaque fois la même : le banissement pur et simple, la condamnation à la prison, à l'exil ou à la mort.

Dans la seconde partie, Farhad Khosrokhavar propose une analyse politique, sociale et culturelle des liens existants entre l'islamisme, la question des femmes et le voile, appuyée sur une interprétation symbolique novatrice qui fait tout l'intérêt de l'ouvrage. Pour l'auteur, le phénomène du voile renvoie à la notion du *sacré*, laquelle, dans le monde islamique, fonctionne comme une méta-règle collective d'où découlent la gestion de la sexualité et le rapport entre les sexes. Ainsi, il oppose, dans l'axe tradition-modernité, « *les civilisations de la couverture* » inhérentes aux sociétés non modernes, aux « *civilisations de l'ouvert* » attribut des sociétés modernes, pour lesquelles la visibilité, voire l'exhibitionnisme, corporels, sont au contraire un moyen d'accès à la communication entre les sexes. De façon générale les femmes dans le monde islamique sont investies comme garantes de l'honneur communautaire, au cœur du dispositif patriarcal dominé par les hommes. Elles incarnent, autour de l'épineuse problématique du désir, la « *délimitation du pur et de l'impur, du licite et de l'illicite* », du sacré et du profane. Elles sont porteuses symboliquement de la sensibilité islamique fondée sur la pudeur, autant de notions qui entérinent le principe de la ségrégation des sexes et de la division de l'espace sexuel, comme fondements essentiels de l'islam. C'est la virilité de l'homme et son honneur qui se trouvent remis en question par l'abandon du voile, lequel est vécu dans l'imaginaire islamique comme une protection de ces valeurs. L'islamisme, beaucoup plus puritain et rigoriste que l'islam traditionnel, a poussé le raisonnement à l'absurde en véhiculant une idéologie profondément ambivalente et diabolique à l'égard des femmes considérées comme source de *fitna* (rébellion, séduction). En investissant l'espace public, les femmes dans la modernité transgressent les normes établies, font peser une menace de désorganisation potentielle de la société en réinventant « une nouvelle impureté », d'où l'urgence de les contrôler et les reléguer dans la sphère que leur assigne leur destin biologique. L'auteur avance une hypothèse d'ordre psychanalytique fort judicieuse, en comparant la phobie du dévoilement des femmes à une mise à nu ou mise à mort des sociétés traditionnelles vécues sur le mode

BCAI 14 (1998) Ch. Chafiq F. Khosrokhavar: Femmes sous le voile face à la loi islamique, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de la castration symbolique de l'homme musulman. De plus, l'islamisme introduit une rupture dans l'ordre patriarcal traditionnel en faisant prendre en charge ce problème par l'État théocratique, comme en Iran. Cependant, le modèle islamiste iranien ne fait pas l'unanimité au sein de la mouvance islamiste dans le traitement réservé aux femmes, car des variantes existent, en relation avec des contextes politiques différents et en référence aux motivations des femmes elles-mêmes selon les catégories sociales qu'elles incarnent. La question du voile reste un phénomène complexe selon la signification introduite par les intéressées elles-mêmes. Phénomène « *libérateur* » pour certaines d'entre elles, qui y voient la possibilité d'une affirmation de soi en tant qu'individu-sujet participant à l'émancipation de la société. Le voile devient alors un rempart protecteur contre les vexations possibles subies par les femmes dans la sphère publique et sur les lieux de travail. Libération, protection ou résistance, le voile peut contribuer à la construction d'une nouvelle identité féminine respectueuse de la Tradition. Mais quand l'État s'en mêle en légiférant et imposant le port du voile, sous peine de châtiment, le phénomène du voilement devient alors « *répressif* ». Les comportements sont différents suivant que l'État est ou non dominé par une élite islamiste. Dans le premier cas, les femmes ont le sentiment qu'elles remettent en cause le système patriarcal et qu'elles luttent sur le long terme pour la mixité à l'intérieur de la société. L'histoire de la République islamique iranienne autorise cependant le plus grand scepticisme sur l'emprunt de cette voie vers la modernité. Dans le second cas, la stigmatisation des femmes par l'État iranien procède d'une double manipulation politique. En réprimant les femmes, les mollahs raniment la guerre entre les sexes et donnent ainsi un gage aux hommes, en échange de leur soumission au régime. Le modèle iranien fait émerger un *patriarcalisme* d'un type nouveau ou une forme d'« *archéo-islam* » qui est une dénégation de l'autonomie des individus tant hommes que femmes.

L'auteur procède également à une analyse sociale fine de l'antagonisme des classes qui s'est établi progressivement en Iran, depuis la révolution. À l'origine de l'État islamique, le port du voile a eu valeur d'adhésion politique à un mouvement populaire très large contre l'ancien régime du Chah. Plus tard, l'imposition de l'État dans ce domaine a fait ressurgir d'anciens conflits de classes, à travers la question féminine, introduisant ainsi des clivages doublement préjudiciables aux femmes. Le terrorisme vestimentaire conduit par l'État théocratique iranien sur la tenue réglementaire exigée, menée par les zélées du régime, a engendré la violence entre les femmes. Celles issues des couches populaires urbanisées et déshéritées et celles des couches moyennes-inférieures ont pris leur revanche contre les femmes des classes moyennes et bourgeoises déjà engagées, avant la révolution, dans le processus de modernisation à l'occidentale. Pourtant, ces dernières avaient adopté symboliquement le voile comme procédé d'*islamisation de la modernité*, afin de contester la détention exclusive de la modernité au régime impérial. Par la suite, les femmes hezbollahies des couches populaires ont joué la surenchère répondant ainsi « *au mépris dont elles furent l'objet sous le gouvernement du chah où tout ce qui était populaire ou islamique était perçu comme archaïque ou anti-moderne* ».

Ce qui est à l'œuvre dans ce livre, à travers la question du revoilement des femmes et de l'islamisme, c'est finalement l'analyse de la *crise de l'ouverture à la modernité* pour les sociétés musulmanes. Dans la gestion de ce phénomène par la mouvance islamiste, les femmes sont des

BCAI 14 (1998) Ch. Chafiq F. Khosrokhavar: Femmes sous le voile face à la loi islamique, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

boucs émissaires aux prises avec une forme de totalitarisme sexiste et misogyne. L'échec iranien devrait servir d'exemple mais tant que la modernité sera vécue dans le monde islamique comme impensable et destructrice de l'ordre patriarcal traditionnel, le rapport de force restera en défaveur des femmes qui joueront le rôle d'ôtages.

Mireille PARIS
(IREMAM - Aix-en-Provence)

Djedjiga IMACHE, Inès NOUR, *Algériennes entre islam et islamisme.* Edisud, Aix-en-Provence, 1994. 15 × 23 cm, 165 p.

L'objectif des auteurs, annoncé dès les premières lignes de leur introduction, est de saisir les répercussions du discours islamiste « au niveau des individus ... et particulièrement des femmes qui en constituent les cibles privilégiées », un discours dont elles nous disent encore qu'il énonce « une vision du monde structurée essentiellement autour du féminin ». Pour ce faire, elles ont choisi d'enquêter auprès de 200 étudiantes de l'université d'Alger, un échantillon qu'elles ont également réparti entre celles qui portent le *hidjab* et celles qui ne le portent pas. Dans cette même introduction, le *hidjab* est défini comme « le vêtement conforme aux normes islamistes » (p. 13). Les deux groupes en présence seront désormais désignés à partir d'un terme arabe signifiant « celles qui portent le *hidjab* » : ainsi il sera question des *moutahadjibate* et des *non-moutahadjibate.* Dans ces dénominations choisies par les auteurs se lit l'importance qu'a ce vêtement, celle qu'elles lui donnent, et qu'elles explicitent, et celle que lui attribuent les islamistes, qui en font un « devoir primordial » (p. 16). Peut-être pourrait-on regretter, en songeant au lecteur profane, l'absence d'une définition plus fournie du *hidjab*, qui se pose en rupture, non seulement avec le vêtement occidental, mais aussi avec le, ou les voiles traditionnels, bien qu'il en reprenne certains des objectifs.

Le choix d'un tel échantillon est justifié par la jeunesse des interviewées, qui fait écho à celle du mouvement islamiste dans son ensemble, et par le fait que, très tôt, l'Université a constitué un enjeu important pour cette mouvance. Le questionnaire, formé de questions ouvertes, est construit à partir des « thèmes organisateurs du discours islamiste ». Mais avant d'en donner les résultats, les auteurs, dans une première partie intitulée *De l'islamisme*, s'attachent à définir le terme lui-même, en un tableau clair malgré sa brièveté, et à présenter quelques-uns des ses discours et de ses lieux d'implantation. Le mot est confronté à d'autres, tels que la tradition, le fondamentalisme, l'intégrisme. Et c'est là l'occasion, pour les auteurs, de préciser leur pensée, en autant de prises de position, vis-à-vis aussi bien d'islamologues occidentaux tels que B. Étienne et F. Burgat, que d'intellectuels maghrébins (A. Laroui, F. Zakaria, R. Malek).

BCAI 14 (1998) Ch. Chafiq F. Khosrokhavar: Femmes sous le voile face à la loi islamique, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net